



Conditions générales - Règles de participation

Parcours

Deux circuits de 12,5 km ou 21,5 km sont proposés aux randonneurs. Le départ et l'arrivée s'effectuent au lieu dit Cassagnouse à La Croix de Malte à Sénaillac-Latronquière. Une signalétique spécifique est installée pour marquer les parcours et les traversées de route.

// Parcours : 12,5km - 191m D+ / 03h40 ou 21,5km - 362m D+ / 05h30 environ sans les pauses gourmandes

Sur les pas des Éleveurs invite les marcheurs à une dégustation d'un repas complet composé des produits de ses adhérents et partenaires :

Étape 1 : Petit Déjeuner chez Thierry et Christiane Corn, GAEC de Vedels, éleveurs bovins en Label veaux d'Aveyron et du Ségala à Labastide-du-Haut-Mont

Étape 2 : Apéritif en fanfare chez Rémi Vermeil, EARL du Haut-Mont, éleveur bovin à Labastide-du-Haut-Mont

Étape 3 : Aligot Cant'Avey'Lot, émincé de boeuf de l'EARL Cels et dessert chez Alexandre Cels, EARL Cels, éleveur bovin à Sénaillac-Latronquière

Horaires

Départs entre 9h00 à 10h00 pour le parcours de 21,5km. Départs entre 10h00 et 11h00 pour le parcours 12,5km.

Le retour au parking Lieu dit Cassagnouse à La Croix de Malte devrait s'échelonner entre 15h00 et 17h00.

Participation

Cette randonnée est ouverte à toute personne en bonne condition physique. Un certificat médical datant de moins d'un mois est vivement conseillé mais non obligatoire.

Les frais d'inscription ouvrent le droit aux parcours de randonnée et aux pauses gourmandes.

En cas d'annulation de notre part, Fermes de Figeac s'engage à rembourser la totalité des inscriptions. Les inscriptions ne seront pas remboursées en cas d'annulation de la part du participant. Les droits d'inscription s'élèvent à 23 € pour les adultes et sont offerts pour les enfants de moins de 12 ans. Si toutefois vous oubliez votre gobelets, des gobelets Fermes de Figeac consignés à 1 € vous serviront pour les dégustations sur les pauses gourmandes.

Sécurité

Les organisateurs s'engagent à mettre en place toutes les dispositions légales obligatoires pour assurer le bon déroulement de la randonnée et garantir la sécurité des participants. A ce titre, Fermes de Figeac est titulaire d'une police d'assurance en responsabilité civile n°41459484 souscrite auprès de Groupama.

En cas d'incident, contactez immédiatement l'organisatrice de la randonnée **Liza au 06.70.88.34.10 ou le 112** et activez la géolocalisation de votre téléphone mobile. Votre position pourra ainsi être établie et facilitera l'intervention des secours si besoin.

Les participants s'engagent à respecter les consignes de sécurité mises en place par les organisateurs, le code de la route, la nature, les lieux d'accueil utilisés lors de la randonnée. Il est strictement interdit de fumer sur les chemins. La randonnée traversant des exploitations agricoles, les chiens doivent impérativement être tenus en laisse tout au long du parcours et restent sous l'entière responsabilité de leur maître.

Équipement

Nous vous recommandons de vous munir de chaussures de marche et de vêtements chauds et de pluie en fonction du temps.

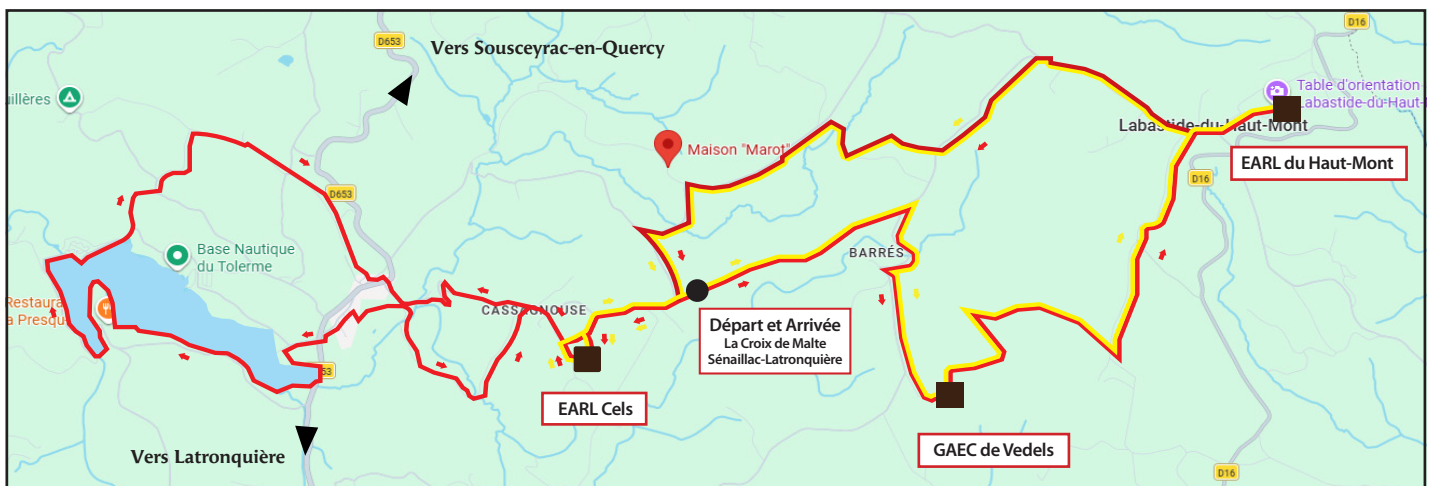
Merci pour votre bienveillance !

Les chemins et passages empruntés par notre randonnée *Sur les pas des éleveurs* sont en partie la propriété des agriculteurs qui vous reçoivent sur leurs exploitations. Nous vous remercions de respecter leur environnement et de ne pas renouveler ces parcours en dehors du cadre de notre randonnée.

Conditions météorologiques

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la randonnée en cas de force majeure.

Entre Sénaillac-Latronquière et Labastide-du-Haut-Mont



12,5 km ■ 21,5 km ■